

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation d'emplacement ou hébergement meublé « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

- Camping municipal du Gulp et Activités Touristiques
- Mairie de Grayan-et-l'Hôpital
- SPIC au capital de 0 €
- 51 route de l'Océan, 33590 GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- 05 56 09 44 53
- contact@campinglegulp.fr / gites@grayanetlhospital.fr

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou **RÉSERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'emplacement nu « tourisme » et location touristique d'hébergement meublé.

HÉBERGEMENT : Tente, caravane et résidence mobile de loisirs, gîte.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement au Village des Oiseaux ou à toute location d'emplacement nu sur le terrain de camping municipal du Gulp, exploité par la mairie de Grayan-et-l'Hôpital ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet campinglegulp.com et gites-pointe-medoc.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les services.

Les locations sont conclues à titre de résidence provisoire et de plaisance. Les locaux ne pourront être utilisés à titre d'habitation principale ou secondaire et le Client ne pourra y pratiquer aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur les sites internet campinglegulp.com et gites-pointe-medoc.com

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Mairie de Grayan-et-l'Hôpital

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation des sites internet campinglegurp.com et gites-pointe-medoc.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Camping municipal Le Gurp :

Remplir les informations demandées sur le widget de réservation sur le site www.campinglegurp.com ;

Paiement de l'acompte via Payline (paiement sécurisé) sur le site internet en respectant le délai de paiement ;

Confirmation de la commande par courriel.

Village des Oiseaux :

Remplir les informations demandées sur le widget de réservation sur le site www.gites-pointe-medoc.com ;

Paiement de l'acompte via Payline (paiement sécurisé) sur le site internet en respectant le délai de paiement ;

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal.

Toute Commande passée sur le site internet gites-pointe-medoc.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet campinglegurp.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur les sites internet campinglegurp.com et gites-pointe-medoc.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur les sites internet campinglegurp.com et gites-pointe-medoc.com . Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet campinglegurp.com ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement le jour de l'arrivée pour les locations du Camping Municipal du Gurp. Pour les locations du Village des Oiseaux, le séjour devra être entièrement réglé 15 jours avant l'arrivée.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Camping municipal le Gurp :

L'emplacement pourra être occupé à partir de 8 heures le jour de l'arrivée si l'emplacement n'est pas précédemment occupé et devra être libéré avant 12 heures le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Les emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants (6 personnes maximum dont 4 adultes) à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison.

Des ventes annexes sont disponibles à la réception du camping avec paiement immédiat à l'achat selon les tarifs en vigueur affichés à l'accueil. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de casse, vol ou produit défectueux signalé après achat par le Client.

Village des Oiseaux :

En saison estivale, les arrivées se feront exclusivement les samedis, entre 16h00 et 18h00 et les départs se feront exclusivement les samedis, entre 9h00 et 10h00.

En saison hivernale et intermédiaire, les arrivées se feront à partir de 15h00 et les départs se feront entre 10h00 et 12h00.

Les hébergements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. En cas de manquement, le Prestataire se réserve le droit de facturer un forfait ménage de 80,00 €.

Le Prestataire se réserve le droit de facturer toute détérioration ou vol de matériel au tarif applicable pour chaque objet ou produit concerné.

Les clés de l'hébergement devront être restituées au Prestataire selon les modalités indiquées par écrit par le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de demander un état des lieux en entrée et en sortie de la location.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ou remboursement ne seront consentis dans le cas d'un désistement, d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé, d'un changement de type d'emplacement ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates, du type d'emplacement ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce, sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire (sauf exception cf. assurance annulation).

6.3. ANNULATION

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

Une assurance d'annulation facultative d'un montant de 2.9% du prix total du séjour peut être souscrite lors de la réservation. Sans assurance, les sommes versées seront acquises. Toute annulation devra être signalée par écrit ou email. Les messages téléphoniques ne seront pas pris en compte ; l'assurance annulation est facultative et vous permet d'être remboursé en cas de maladie grave, hospitalisation, décès, vol, licenciement... sous réserve de fournir un document officiel (cf. clauses de remboursement de l'assurance annulation). Elle possède une extension pour couvrir les annulations dues à la pandémie de la Covid-19. Nous contacter pour les clauses détaillées. Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et les limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande (Mutuaide assistance Campez Couvert, société Gritchen Tolède et Associés, +33 1 45 16 85 42, assistance@mutuaide.fr).

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation resteront acquises sans indemnité de rupture (sauf exception cf. assurance annulation).

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà du remboursement des sommes versées par l'assurance au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant

d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture (sauf exception cf. assurance annulation).

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire conservera les sommes versées et aucun remboursement ne sera effectué (sauf exception cf. assurance annulation).

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront couvrir le montant ou une partie du montant (cf. assurance annulation).

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ils sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire. Les animaux doivent être vaccinés contre la rage et tatoués. Le carnet de vaccination est obligatoire.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Camping municipal le Gurp :

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

Village des Oiseaux :

En conséquence de la liberté de jouissance des locaux, leur détention est transférée au locataire sans autre obligation que d'en user paisiblement, de payer le prix du bail convenu et de restituer les lieux en bon état.

Le Client est donc tenu de :

1°) n'occuper les lieux que « bourgeoisement », à l'exclusion de l'exercice de tout commerce, profession ou industrie, le locataire reconnaissant que cette location ne lui est consentie qu'à titre de résidence provisoire et de plaisance, condition majeure sans laquelle la présente location ne lui aurait pas été consentie.

2°) Ne rien faire qui, de son fait ou du fait de sa famille ou de ses relations ne puisse nuire à la tranquillité du voisinage ou des autres occupants.

3°) Occuper les lieux personnellement. Cependant, si le locataire est dans l'impossibilité d'entamer ou de poursuivre la période de location, ce dernier aura la possibilité de se substituer un tiers.

4°) Ne pouvoir, sous aucun prétexte, entreposer des meubles meublants, exception faite pour le linge et menus objets.

5°) Ne faire aucune modification, ni changement dans la disposition des meubles et des lieux.

6°) N'introduire dans les locaux, un animal familial qui si ledit animal ne cause aucun dégât à l'immeuble ni aucun trouble de jouissance aux occupants de celui-ci (art. 10 de la loi n° 70-598 du 9 juillet 1970).

7°) Laisser exécuter pendant la location, dans les lieux loués, les travaux dont l'urgence manifeste ne permet pas leur report.

8°) Entretenir les lieux loués et les rendre en bon état de propreté.

9°) Informer immédiatement le bailleur de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.

10°) Répondre des dégradations et pertes survenant pendant la durée du contrat dans les locaux dont il a la jouissance exclusive, à moins qu'il ne prouve qu'elles aient eu lieu par cas de force majeure, par la faute du bailleur ou par le fait d'un tiers qu'il n'a pas introduit dans le logement.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet **campinglegurp.com** du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

Les ventes annexes vendues par le Prestataire à l'accueil du camping ne sont soumises à aucun droit de rétractation spécifique dans la loi française. Tout produit en vente annexe acheté par le Client dans le cadre de son séjour ne pourra être retourné ou remboursé.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : accueil@grayanetlhospital.fr
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Grayan-et-l'Hôpital, service Tourisme, 58 rue des Goëlands 33590 GRAYAN-ET-L'HÔPITAL, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu des sites internet campinglegurp.com et gites-pointe-medoc.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C

14 rue Saint Jean

75017 Paris

06 09 20 48 86

<https://cm2c.net/>

ARTICLE 14 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des emplacements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur les sites Internet campinglegurp.com et gites-pointe-medoc.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.